



FEDERATION D'ENDURANCE & RUN MOTOS SCOOTERS

REGLEMENT TECHNIQUE MOB G2

1. SONT LIBRES

Allumage, échappement maximum 93 dB à 5000 t/min, il ne pourra dépasser une ligne verticale tracée à l'aplomb du pneu arrière, radiateur 2 max. par machine, pompe à eau (mécanique et électrique), boîte à clapet, lamelles, embrayage, carénages, suspension.

2. MOTEUR ET TRANSMISSION

Cylindrée 49,99cc maximum. Elle sera obtenue par l'apport d'un cylindre à alésage majoré.

Carters 50cc libre, préparation autorisée.

Le vilebrequin devra conserver sa course d'origine. Apport de matière interdit sauf soudure à froid (époxy autorisé).

Le type de refroidissement peut être modifié en conservant le bas moteur d'origine.

Le capuchon de bougie déparasité 5000 ohms min est obligatoire. Disponible dans les commerces de type NGK CR4 (8054).

3. CARBURATION

Carburateur de 19mm, baguage interdit. La boîte à air de min. 1l est conseillée.

4. BOUCHONS

Les bouchons de vidange et remplissage d'huile doivent être ligaturés.

5. TRANSMISSIONS

Variateur obligatoire à simple ou double poulies.

6. CADRE

Le cadre doit rester d'origine homologué pour la route.

Renfort autorisé.

7. POIDS - ASPECT

Le poids est LIBRE. La carrosserie peut être modifiée ou changée pour autant que le cadre ne présente aucun danger. Des aérations d'un diamètre de 20 mm max. Peuvent être pratiquées pour autant qu'elles n'altèrent pas la solidité des carrosseries. Le remplacement d'une pièce de carrosserie par une pièce identique en polyester ou en plastique est autorisé.

L'utilisation de carbone et kevlar pour les carénages sont interdit s'ils ne sont pas peints ou vernis.

8. COUPE CIRCUIT

Le coupe circuit d'allumage sur l'alimentation, en état de fonctionnement est obligatoire. Il sera fixé sur la face supérieure et au pilote soit par une fine corde ou un fil téléphone.

9. PNEUS

Pneus racing homologués, slick et slick pluie autorisé.

10. ESSENCE

Libre ainsi que l'huile.

11. RESERVOIR

Le réservoir d'origine peut être remplacé :

- **par un réservoir d'origine d'une autre machine.**
- **par un réservoir en acier ou en aluminium. Il doit être fixé solidement.**
- un deuxième réservoir peut être ajouté mais il devra absolument être signalé lors du contrôle technique.**

12. GUIDON

Potence et guidon libre. Il doit être monté très solidement et dans les règles de l'art. Les embouts de guidon sont obligatoires.

13. BATTERIE

Batterie acide interdit.

Batterie au gel uniquement fixée correctement.

14. FREINS

Les freins sont libres. A l'avant, la pince pourra être fixée par une pièce intermédiaire qui doit être de très bonne qualité et montée dans les règles de l'art. Les bouts de leviers doivent être arrondis et les boulons de fixation des pinces ligaturées.

15. ROUES

Minimum 16 "

Goupillage des roues avant et arrière obligatoire.

16. CONTROLE TECHNIQUE

Des contrôles techniques de sécurité et/ou de conformité peuvent avoir lieu avant les essais, avant ou après les manches.

17. NUMEROS DE COURSE

Chiffres 15cm minimum et lisible.

18. ECLAIRAGE, SIGNALISATION

Eclairage avant, arrière et signalisations facultatifs. S'ils ne sont pas enlevés, ils doivent être scotchéés.

